



**Accueil de Loisirs**  
**D eville l es Rouen**

# **Projet**

# **P dagogique**

**2020/2021**

**ADL Maternel**

**ADL Primaire**

**ADL Ado**

# Sommaire :

<b>A. Les inscriptions :</b>	Page 2
<b>B. Les Locaux :</b>	Page 2/3
<b>C. Le fonctionnement :</b>	Page 3
<b>D. Les objectifs généraux de la structure :</b>	Page 4
<b>E. Le projet de session :</b>	Page 4
<b>F. L'évaluation du projet de session :</b>	Page 4
<b>G. La journée type :</b>	Page 4/5
<b>H. La restauration collective:</b>	Page 6
<b>I. Les autres structures municipales utilisées :</b>	Page 6
<b>J. Les moyens de transports :</b>	Page 6

L'Accueil de Loisirs de la Ville de Déville lès Rouen accueille les enfants de 3 à 16 ans.

De façon à accueillir les enfants dans des locaux conformes à la législation et proposer des activités adaptées aux différentes tranches d'âges, le Centre de loisirs se divise en 3 secteurs:

- Secteur Maternel pour les 3-5 ans
- Secteur Primaire pour les 6-9 ans
- Secteur Ado pour les 10-15 ans

La Ville de Déville lès Rouen organise aussi durant l'été des séjours de courte durée en gîte à destination des 6/16 ans. L'objectif est de proposer des vacances dans des lieux sécurisés privilégiant la pension complète. Chaque gîte propose une thématique différente (équitation, activités nautiques, découverte de la nature etc.), avec son propre projet de séjour et son encadrement technique.

### **A. Les inscriptions :**

Toutes les inscriptions sur les dispositifs jeunesse ont lieu au Pôle Inscription du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00 (16h30 le vendredi), jusqu'à 15 jours avant chaque début de session. Ce délai de 15 jours permet d'organiser un accueil dans de bonnes conditions (réservation des repas, encadrement suffisant).

Les familles inscrivent les enfants à la semaine, seul le mercredi peut être retiré pour une inscription de 4 jours minimum. Cette inscription à la semaine permet aux enfants d'être pleinement associés à la vie de l'Accueil de Loisirs (choisir les activités, participer à des projets suivis, informer les familles des sorties à l'extérieur de la structure)

Le Pôle Inscription se trouve au sein de la direction jeunesse écoles et sports à l'Hôtel de Ville, place F. Mitterrand 76250 Déville lès Rouen.

☎ : 02.32.82.34.80

### **B. Les Locaux :**

L'Accueil de loisirs de la ville de Déville lès Rouen se situe au Centre de Loisirs, 1 rue Thiault 76250 à Déville lès Rouen.

☎ : 02.32.82.34.80

Le secteur Maternel qui accueille les enfants de 3 à 5 ans (inclus) se situe dans les locaux :

« Loisirs maternels : 1.2.3 Soleil » du Centre de Loisirs rue Thiault, 76250 Déville lès Rouen.  
La restauration se déroule dans le réfectoire de l'école préélémentaire Créta y de 11h30 à 12h30.

Le secteur Primaire qui accueille les enfants de 6 à 9 ans se situe dans les locaux :

« Loisirs primaires : Y a qu'à jouer » du Centre de Loisirs rue Thiault, 76250 Déville lès Rouen.  
La restauration se déroule au self des Grandes Cantines, rue Joseph Hue de 12h00 à 13h00.

Le secteur Ado qui accueille les jeunes de 10 à 16 ans se situe dans les locaux :

« Maison de l'animation », rue Jules Ferry, 76250 Déville lès Rouen.

(Durant les petites sessions et les mercredis, l'accueil s'effectue au Centre de loisirs rue Thiault si l'effectif des Ados n'est pas suffisant pour constituer un groupe spécifique)

La restauration se déroule au self des Grandes Cantines, rue Joseph Hue de 12h00 à 13h00.

La proximité et la configuration des locaux favorisent la mise en place « d'activités passerelles » entre les différents secteurs.

Les enfants/jeunes peuvent donc, en fonction de leurs capacités et en concertation avec les familles, passer progressivement d'une tranche d'âge à une autre

#### Plan de situation des bâtiments :

Les locaux « Loisirs maternels : 1.2.3 Soleil » et « Loisirs primaires : Y a qu'à jouer » se trouvent dans la même enceinte, les locaux des adolescents sont situés à la « Maison de l'Animation » à moins de 500 mètres.



#### **C. Le fonctionnement :**

L'Accueil de Loisirs fonctionne pendant les vacances scolaires et tous les mercredis de 7h30 à 18h00, Les enfants peuvent arriver de façon échelonnée de 7h30 à 9h30 le matin et quitter les locaux à partir de 17h00 jusqu'à 18h00 le soir.

Pour le public adolescent, l'accueil échelonné se fait à partir de 8h30. Des animations en soirée peuvent être ponctuellement organisées jusqu'à 22h00 maximum.

## **D. Les objectifs généraux de la structure :**

Accueillir les enfants dans un climat de sécurité physique et affective en respectant le rythme et les besoins de l'enfant ne peut être considéré comme un objectif à atteindre mais bien comme un impératif de l'Accueil de loisirs.

Toutefois pour garantir une évolution constante de ces notions fondamentales, ces dernières seront évaluées à chaque fin de session au même titre que les objectifs suivants :

- Développer « le vivre ensemble » et aider l'enfant à devenir « grand » :
  - En l'accompagnant et l'impliquant dans les actes de la vie quotidienne.
  - En le responsabilisant dans ses choix.
  - En promouvant les notions de respect, de tolérance et de droit à la différence.
  - En favorisant les échanges humains et en ouvrant la structure vers l'extérieur.
  
- Développer la curiosité et les capacités de l'enfant:
  - En proposant des activités variées (activités physiques, manuelles, techniques et d'expressions)
  - En adaptant certaines activités aux envies et besoins des enfants
  - En incitant l'enfant à faire seul ou à plusieurs, résoudre des problèmes, trouver des solutions
  
- Proposer une thématique annuelle commune à toutes les tranches d'âge :
  - Etablir un lien sur les différentes sessions (vacances et mercredis)  
Thème 2020/2021 : « Connaitre et découvrir son territoire : La Normandie »

## **E. Le projet de session : (Annexe 1)**

Les objectifs généraux du projet pédagogique annuel sont repris à chaque session.

Les objectifs opérationnels et les moyens mis en œuvre sont définis par l'ensemble de l'équipe de la session concernée. Les animateurs peuvent ainsi s'approprier les objectifs généraux du projet pédagogique.

Le thème de la session peut être spécifique à chaque tranche d'âge.

## **F. L'évaluation du projet de session : (Annexe 2)**

Le projet de session fait l'objet d'une évaluation par l'ensemble de l'équipe.

Le directeur détermine des indicateurs de réussite permettant de vérifier si le fonctionnement et les moyens mis en place, en collaboration avec son équipe, ont permis d'atteindre les objectifs généraux fixés par le projet pédagogique et le projet de session.

L'évaluation est intégrée au bilan de la session. (Annexe 3)

## **G. La journée type :**

Les horaires sont données à titre indicatifs et sont modulables en fonction des conditions climatiques, de la mise en place d'activités exceptionnelles ou des sorties.

- **Une journée à l'ADL Maternel :**

Envol/Accueil échelonné du matin : 7h30-9h30

Rassemblement par tranche d'âge/inscriptions aux activités : 9h45

Début des activités : 10h00

Temps ludique : 10h45-11h15

Vie quotidienne/Déplacement au self

Repas : 11h30-12h30

Sieste : 12h30-14h30 : (*groupe des petits*)

Temps ludique/pause animateurs : 12h30-13h45

Retour au calme : 13h45-14h45

Rassemblement par tranche d'âge/Rappel des activités : 14h45

Début des activités : 15h00

Temps ludique : 15h45 -16h15

Goûter : 16h15-16h45

Envol/départ échelonné des enfants : 17h00-18h00

- **ADL Primaire /Ado :**

Envol / Accueil du matin : 7h30-9h30 (8h30-9h30 pour l'ADL Ado)

Inscriptions individuelles et échelonnées aux activités : à partir de 9h15

Rassemblement par tranche d'âge/Rappel des activités : 9h45

Début des activités : 10h00

Temps ludique : 11h30-11h45

Vie quotidienne/Déplacement au self

Repas : 12h00-13h00

Temps ludique/pause animateurs : 13h00-14h15

Retour au calme : 14h15-14h45

Rassemblement/Rappel des activités : 14h45

Début des activités : 15h00

Goûter : à partir de 16h15

Envol/départ échelonné des enfants : 17h00-18h00

## **H. La restauration collective :**

Le service de la Restauration Collective est chargé de la préparation des repas.

Ce personnel dépend du Directeur de la Restauration Collective mais est placé sous l'autorité du Directeur de l'Accueil de Loisirs pendant le déroulement de la session.

Le service de la Restauration Collective transmet au service Jeunesse les menus à chaque début de session, permettant de les afficher et d'informer les familles sur leur contenu.

Des pique-niques peuvent également être préparés pour les sorties à la journée.

## **I. Les autres structures municipales utilisées :**

Durant les sessions, l'Accueil de Loisirs est régulièrement amené à utiliser d'autres structures municipales:

- La piscine municipale.
- Les gymnases.
- Le City Stade.
- La Médiathèque Anne Frank.

## **J. Les moyens de transports :**

L'Accueil de Loisirs se situe dans le centre-ville de Déville lès Rouen, ce qui facilite l'accès aux transports en commun et son utilisation (TCAR, VEOLIA).

Cependant, certaines sorties se font en utilisant le service de transporteurs privés ou parfois de la SNCF.



**Accueil de Loisirs**  
**Déville lès Rouen**

# **Projet**

# **Pédagogique**

**2020/2021**

# **ANNEXES**



# PROJET DE SESSION Gîte

## STRUCTURE

ADL MATERNEL  ADL PRIMAIRE  ADL ADO  GÎTES

## SESSION

HIVER  PRINTEMPS  AUTOMNE  NOËL  
 MERCREDI  JUILLET  AOUT

## DATES

REUNION DE CONCEPTION : A 14h00  
 REUNION DE PREPARATION : A 14h00  
 SESSION DU : AU

## EQUIPE D'ANIMATION

NOM PRENOM → QUALIFICATION

DIRECTEUR :

ADJOINT Maternel :

ADJOINT Primaire :

NOM PRENOM → QUALIFICATION

- 1 →
- 2 →
- 3 →
- 4 →
- 5 →
- 6 →
- 7 →
- 8 →
- 9 →
- 10 →
- 11 →
- 12 →
- 13 →
- 14 →
- 15 →
- 16 →

NOM PRENOM → Assistant sanitaire : QUALIFICATION

## THEME DE LA SESSION

## POURQUOI CE THEME ?

## LES INTENTIONS PEDAGOGIQUES DE LA SESSION

OBJECTIF GENERAL 1 :	Developper le "vivre ensemble" et aider l'enfant à devenir "grand" .
OBJECTIF OPERATIONNEL :	Associer les enfants à la vie de l'ADL, favoriser les échanges humains, le respect,...
MOYENS DEFINIS PAR L'EQUIPE :	
OBJECTIF GENERAL 2 :	Developper la curiosité et les capacités de l'enfant
OBJECTIF OPERATIONNEL :	Proposer des activités variées: activités physiques, manuelles, techniques ... Faire en sorte que les enfants fassent par eux-même...
MOYENS DEFINIS PAR L'EQUIPE :	
OBJECTIF GENERAL 3 :	Objectif(s) lié(s) au thème de la session
OBJECTIF OPERATIONNEL :	
MOYENS DEFINIS PAR L'EQUIPE :	

EVALUATION DU PROJET DE SESSION		THEME :	
<b>gites</b>		→	
LES OBJECTIFS OPERATIONNELS			
Evaluation des moyens: Déterminer des indicateurs de la réussite des moyens (est-ce que ?)			
<b>1 développer le vivre ensemble et aider l'enfant à devenir grand</b>			
→	Associer les enfants à la vie de l'ADL, favoriser les échanges humains, le respect ..	Commentaires	Moyens atteints ?
→		→	Oui Non
→		→	Oui Non
→		→	Oui Non
<b>OBJECTIF OPERATIONNEL REALISE ?</b>			
<b>Oui Non</b>			
<b>2 développer la curiosité et les capacités des enfants</b>			
→	Proposer des activités variées : activités physiques, manuelles, techniques et d'expression ...	Commentaires	Moyens atteints ?
→		→	Oui Non
→		→	Oui Non
→		→	Oui Non
<b>OBJECTIF OPERATIONNEL REALISE ?</b>			
<b>Oui Non</b>			
<b>3 le thème:</b>			
→		Commentaires	Moyens atteints ?
→		→	Oui Non
→		→	Oui Non
→		→	Oui Non
<b>OBJECTIF OPERATIONNEL REALISE ?</b>			
<b>Oui Non</b>			
Remarques de l'équipe:			

# Bilan de session de l'Accueil De Loisirs

## Le directeur de la session

Nom :

 ADL  
MATERNEL ADL  
PRIMAIRE

Prénom :

 ADL  
PRE ADO GÎTES

Session:

du

au

## Le projet de la session

le ou les  
thèmes :

Quels  
Objectifs ?

Pensez vous les avoir atteints?

OUI et comment

NON et pourquoi?

BILAN RELATIONNEL	TS	S	P	I	TI	OBSERVATIONS
Avec les enfants						
Avec les familles						
Avec votre équipe						
Avec vo(s) Adjoint(s)						
Avec le Responsable Jeunesse et/ou le Directeur du Service						
Avec le Pôle Inscription						
Avec les Agents d'entretien						
Avec les Agents de la Restauration Collective						
Avec les Agents du Service Technique						

BILAN ORGANISATIONNEL	TS	S	P	I	TI	OBSERVATIONS
Dossier Directeur						
Réunion de conception						
Réunion de préparation						
Réunion de régulation						
Respect de la programmation						
Procédure de fonctionnement des structures jeunes						
Mise en œuvre du Projet de Session						
Respect du Projet Educatif						
BILAN QUALITATIF	TS	S	P	I	TI	OBSERVATIONS
Diversification et attractivité des activités proposées						
Qualité des activités réalisées						
Proposition de temps d'animation dits exceptionnels						
Implication de l'équipe dans le projet de session						
Implication des enfants dans le projet de session						
Retour des familles						
Impression qualitative générale de la session						

### Remarques